

33 - Sites UNESCO transfrontaliers - Convention de partenariat

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur :

I - Contexte

La Franche-Comté et la Suisse occidentale comptent dans un périmètre de proximité géographique plusieurs sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : Le Locle/ La Chaux-de-Fonds pour leur urbanisme horloger, la Grande Saline de Salins-les-Bains, la Saline Royale d'Arc-et-Senans et les fortifications Vauban de Besançon.

Cette concentration témoigne de la richesse et de la variété patrimoniale de ce territoire transfrontalier de Besançon à la Suisse qui reste pourtant insuffisamment valorisé et connu.

Des premières collaborations se sont établies depuis fin 2009 entre les représentants de ces biens patrimoniaux. Elles ont abouti à la mise en place de premières actions de promotion et de communication en commun : carte transfrontalière éditée à l'automne 2011, concours photo lors de l'été 2011 puis 2012, page facebook.

Il est envisagé de poursuivre ce partenariat en développant de nouvelles actions à destination à la fois des habitants et des touristes extérieurs aux territoires :

- un forfait touristique (nuitées/+/visites) transfrontalier pour développer la notoriété et l'image de ce territoire transfrontalier en partenariat avec le CDT25, le CRT et des agences de voyage,
- un concours photo parrainé par un photographe de renom,
- des outils de communication légers : stand, outils web pour renvoyer les publics entre sites,
- des échanges entre personnels des sites et offices de tourisme.

II - Formalisation du partenariat

Pour cela, il est apparu nécessaire de formaliser et de structurer ce partenariat par le biais d'une convention cadre venant préciser les objectifs et les engagements des représentants signataires :

- participer à la définition d'un programme d'action annuel et commun,
- mobiliser les ressources internes (notamment humaines et techniques) pour la mise en œuvre de ce programme,
- veiller au financement des actions dans le cadre des discussions entre partenaires, sachant que les actions envisagées restent à ce jour très modestes financièrement.

Cette convention, officialisant et précisant le partenariat autour de la promotion des sites UNESCO franc-comtois et suisses, vise à favoriser et à intensifier les liens entre les sites. La possibilité est d'ailleurs laissée à d'autres sites inscrits de rejoindre ce partenariat s'ils en expriment le souhait.

Elle donne pour objectif la définition d'une stratégie de promotion en commun et la mise en place d'un programme d'action.

III - Une démarche cohérente avec la stratégie de Besançon

Le schéma de développement touristique «Destination Besançon» 2010-2016 commun à la Ville de Besançon et au Grand Besançon s'appuie notamment sur le positionnement de Besançon au cœur d'un espace touristique élargi. Cet élargissement incluait notamment les sites UNESCO voisins.

Le Grand Besançon a développé une coopération territoriale matérialisée par la signature de l'Alliance avec la ville suisse de La Chaux-de-Fonds, dont un des volets porte sur cette coopération touristique et culturelle entre deux sites UNESCO.

C'est pourquoi il est proposé que la Ville de Besançon adhère à ce partenariat et au développement des actions et signe la présente convention.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur :

- le principe de ce partenariat autour de la promotion en commun des sites UNESCO franc-comtois et suisses,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

«M. Jean ROSSELOT : Je disais que voilà enfin une action spécifique, une action concrète qui mérite d'être saluée dans le cadre de la coopération transfrontalière parce qu'en dépit d'un jumelage entre la ville capitale de la Franche-Comté et la ville capitale de la République et canton du Jura, le bilan malheureusement est mince, ce n'est pas le sujet du rapport mais je le dis au passage, comme celui de la coopération internationale dont pourtant tout le monde s'accorde -même les experts- à dire que ce sont des champs d'investigation nouveaux, modernes et qui sont très prometteurs sur le champ de la culture comme sur d'autres champs. Je vous avais accompagné d'ailleurs à la fête des vendanges il y a quelques années -on n'a pas vendangé ni bu beaucoup-...

M. LE MAIRE : Un peu quand même !

M. Jean ROSSELOT : ...je me souviens que vous aviez promis à nos partenaires, -enfin promis ce n'était pas solennel- mais vous aviez indiqué que des commissions, par exemple des commissions du développement économique, tout devait se mettre en place, présenter des rapports, etc., le bilan est maigre et c'est dommage. Le reproche que l'on peut vous faire parce que c'est un peu un bilan de mandat, c'est justement de ne pas avoir assez donné de consistance à l'espace transfrontalier. Bien sûr que l'on ne tape pas sur la culture, je pense à Jean MONNET qui à propos de l'Europe -constituer un espace européen c'est un peu comme constituer un espace transfrontalier- disait qu'on aurait dû commencer par la culture. Pas assez de consistance, c'est un grand reproche, parce que c'est dommage. Bien sûr que l'on aime Besançon, bien sûr que l'Agglomération, la capitale régionale ont leur importance mais la question c'est quand même celle de leur visibilité en Europe. Le tourisme se développe, la culture se développe par ce que l'on peut amener dans notre ville. Je suis même étonné du fait que le Département du Doubs ait demandé à se raccrocher, ça souligne malheureusement une grande indigence, une grande carence même si c'est encore à la marge ou frivole de votre action internationale parce qu'avec quatre collectivités, le Département, la Région -qui a des compétences assez importantes en matière d'action internationale-, la CAGB, la Ville, il pouvait y avoir une addition des collaborations, non seulement pour les pavés chinois mais pour toutes. Il serait très intéressant d'amener des touristes chinois dans notre région qui est jumelée avec la Chine. C'est moi qui avais choisi au Ministère des Affaires Etrangères la région qu'il fallait trouver, enfin en Chine la région ça s'appelle un état ou une province, je ne sais plus, j'avais demandé à l'Ambassadeur qui était en face de moi quelle était la plus petite puisque la Franche-Comté est une toute petite région par rapport aux autres régions françaises. Il m'avait répondu : «celle-là fait 60 millions d'habitants, c'était la plus petite avec capitale Hefei». Les actions se développent mais si on amenait simplement 1/10 000^{ème} de ces habitants, de Chinois qui sont extrêmement friands, qui vont tous au marché de Noël à Strasbourg ; en Franche-Comté on développerait notre commerce, on développerait nos nuitées d'hôtels et on développerait notre culture. Et puis, mais je ne comprends pas non plus, pour terminer, que vous ne vous serviez pas de l'institution du pôle métropolitain Franche-Comté Sud où l'on peut englober aussi bien Salins que Dole qui font partie aussi d'un patrimoine qui mérite l'attention des Suisses et des visiteurs européens et internationaux. Donc c'est bien mais cela révèle malheureusement -ce que vous nous présentez- un bilan quand même très très réduit, manquant de vision, comme je le

disais souvent, d'ambition, il faut le dire, mais ça n'a jamais été trop votre fort, on n'en a jamais beaucoup parlé, je n'ai jamais lu beaucoup de rapports...

M. LE MAIRE : Ah ! Jean vous allez nous manquer !

M. Jean ROSSELOT : ...sur le plan international. Nous sommes dans une société de mobilité internationale, il faut en tirer les conséquences.

M. LE MAIRE : Je vais passer la parole à Jean-François GIRARD et à Fanny GERDIL-DJAOUAT mais je voudrais quand même vous dire merci pour vos compliments, c'est tellement rare que cela mérite d'être souligné....

M. Jean ROSSELOT : Compliments, compliments, a minima...

M. LE MAIRE : ...oui mesurés, compliments mesurés mais compliments tout de même !

M. Jean ROSSELOT : Quand vous faites le dixième de ce qu'il faudrait faire, je suis honnête, je commence par dire que c'est bien mais après je dis...

M. LE MAIRE : Vous n'avez plus la parole mon Cher Jean ROSSELOT. Simplement, la collaboration avec la Suisse, non seulement je suis allé au Conseil Municipal de Neuchâtel déjà à deux reprises pour parler de la politique française municipale et d'agglomération et je crois me souvenir que le Maire de Neuchâtel est venu à l'Agglomération me semble-t-il. Je voulais vous dire que la collaboration aussi se fait chaque jour dans nos universités, entre autres avec l'EPFL -l'Ecole Polytechnique Fédérative de Lausanne- ; vous le savez très bien, avec Le Locle et La Chaux-de-Fonds dans le cadre du réseau UNESCO nous faisons beaucoup de choses, nous avons même édité une carte touristique avec les Suisses. Vous ne le savez peut-être pas mais les jeunes Suisses viennent à La Rodia écouter de la musique, ils nous envient pour La Rodia et Abdel GHEZALI pourrait vous dire que les jeunes de La Chaux-de-Fonds ont aussi des cartes jeunes, que le CRIJ a un partenariat avec les cartes jeunes. Donc il se passe quand même, contrairement à ce que vous pensez, beaucoup de choses. Vous me parlez du pôle Franche-Comté Sud, non, il s'appelle pôle Centre Franche-Comté mais j'ai compris ce que vous vouliez dire, nous avons eu une réunion pas plus tard que la semaine dernière et la collaboration avec la Suisse est au centre de nos préoccupations comme l'histoire d'ailleurs avec le Pôle métropolitain que nous allons mettre en place avec Dijon. Bien sûr que nous en parlons, nous en avons parlé la semaine dernière effectivement, parce que je crois que c'est important que nous puissions continuer à travailler avec eux.

Je vais vous donner un exemple de collaboration sur lequel nous travaillons avec les Maires du Locle et de La Chaux-de-Fonds, c'est sur la liaison ferroviaire de la ligne des horlogers puisqu'ensemble c'était un des sujets majeurs d'une conférence des exécutifs que nous avons eue à la Région de Franche-Comté ou même dans le cadre du prochain CPER. Effectivement je soutiens fortement avec les Maires du Locle et de La Chaux-de-Fonds et j'imagine le Maire de Morteau également, la réhabilitation et la modernisation de la ligne Besançon - Valdahon - Le Locle - La Chaux-de-Fonds pour effectivement faire un axe fort qui permette aux Suisses de venir ici en Franche-Comté se raccorder à la ligne TGV, donc cela nous le faisons ensemble. Bien sûr je ne donne pas une conférence de presse à chaque fois que je fais cela mais sachez que le travail se fait et que s'il y a encore des marges, nous avons déjà effectivement quand même beaucoup avancé et que nos amis suisses sont preneurs effectivement de coopération et que c'est un axe que l'on doit continuer à développer. On aurait peut-être pu aller plus vite, plus loin, peut-être, mais nous sommes déjà dans cette direction.

M. Jean-François GIRARD : Jean, simplement pour te rappeler qu'effectivement, en six ans de mandature on a augmenté notre capacité hôtelière de plus de 400 chambres, c'est-à-dire qu'on a commencé à 1 450 chambres et on en est à 1 800 chambres. On a un objectif global de 2 000 chambres sur 2016. Ça ce sont les moyens et notamment une montée en gamme pour permettre d'accueillir des Européens dans les meilleures conditions possibles, des demandeurs, et on est allé les chercher puisque l'on passe d'un taux d'occupation pour l'été qui vient de passer, par rapport à 2012 à peu près de 168 000 à 179 000 nuitées et le taux d'occupation reste le même, ce qui veut dire que le bénéfice de toutes

ces 400 chambres s'est réparti sur tous les hôteliers. On a fait plus de nuitées et on est passé de 18 % de fréquentation étrangère à plus de 25 % en 2013, notamment avec un quart, on va dire un demi qui se répartit entre l'Allemagne et la Suisse, donc on a un quart de Suisses pour ces nuitées estivales, je ne parle pas de l'année en général mais sur ces quatre mois. Donc on est en train de monter en puissance, je pense qu'il faut du temps, il faut se donner les moyens et je pense qu'on est en train de se les donner. Lyon inscrite au Patrimoine de l'UNESCO a mis dix ans pour enfin récupérer le bénéfice de cette inscription. Cet été, je ne sais pas si tu t'es promené, si tu es allé manger dans les bistrot de la Ville, on annonce une progression à deux chiffres et j'ai des restaurateurs qui -en général ne sont pas des gens qui se vantent des bénéfices qu'ils font- ont augmenté en période estivale de plus de 8 à 12 %, donc je pense que c'est aussi un bénéfice et que dans les rues de Besançon on parlait allemand, on parlait italien, on parlait espagnol. Donc c'est un sentiment global mais on a des chiffres positifs.

Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT : J'ai appris récemment par la presse que Jean était empreint d'une certaine nostalgie et avec une certaine tristesse qu'il allait nous quitter pour rejoindre Belfort ou en tout cas les environs de Belfort. Je trouve dans vos propos toujours une certaine nostalgie puisque l'on revient toujours à la Région, aux accords entre la Région de Franche-Comté et l'Anhui, à cette époque où le Président Edgar FAURE ou encore le Président CHANTELAT a lancé plein de choses et je respecte totalement à la fois toute cette histoire et le travail qui a été accompli à cette époque. Malheureusement chaque collectivité a son histoire, son héritage, ses partenariats qui ont été créés pour des raisons souvent bien différentes, soit par le biais de citoyens qui se sont rencontrés, soit par le biais d'accords entre municipalités. Nous avons un jumelage qui est très fort avec la Ville de Neuchâtel, peut-être que l'on ne fait pas assez savoir tout ce que l'on fait avec eux mais sachez que sur cette seule année nous avons une commission du CBJ qui s'est rendue à Neuchâtel, des Neuchâtelois sont venus à Besançon. Nous accueillerons à partir de vendredi des représentants à la fois de la commune et de l'artisanat de Neuchâtel dans le cadre du marché des villes jumelées mais cela c'est assez habituel. Nous travaillons avec la ville de Neuchâtel sur notre partenariat au Burkina Faso, nous travaillons aussi avec le CEAS qui est une ONG suisse basée à Neuchâtel, le Centre Ecologique Albert SCHWEITZER pour intervenir au Burkina. Nous avons un grand projet alors je ne sais pas si on peut en parler, entre l'orchestre de Neuchâtel et l'orchestre de Besançon Erik TRUFFAZ, porté entre autres par La Rodia et avec le concours des financements franco-suisses pour l'année prochaine sur une création qui sera un événement majeur du point de vue culturel. Et enfin le Maire a évidemment parlé de la coopération économique entre la Suisse et notamment La Chaux-de-Fonds qui se passe au niveau de l'Agglomération. Je pense que tout cela, par la suite -je ne sais pas qui travaillera sur ces sujets dans les années qui viennent- mais en tout cas devra être au sein d'un maillage entre La Chaux-de-Fonds, Besançon et Neuchâtel. Donc il se passe beaucoup de choses, on ne le fait pas assez savoir mais malheureusement nous avançons, pas forcément dans les pas que vous avez tracés, nous ne suivons pas forcément ce sillon mais nous avançons quand même.

M. Jean ROSSELOT : Je pense à Simone SIGNORET «la nostalgie n'est plus ce qu'elle était». Cela fait des années alors je n'attaque pas, je ne reproche pas spécifiquement à Fanny GERDIL mais ça fait des années que je dis que c'est important, c'est contemporain l'action internationale, on le voit et quand on est aux manettes d'une ville capitale comme Besançon, au centre de l'espace Rhin-Rhône, j'invite Fanny GERDIL à faire les colloques et entendre dire que personne ne connaît -comme dit très bien REBSAMEN je le répète- Besançon n'est pas connue en Europe et je ne suis pas sûr que Dijon le soit. Alors ce n'est pas parce que l'on fait un petit truc, c'est toujours bien parce qu'on y travaille, de toute façon ça ne se sait pas parce qu'on a un accord, non, quand on est à la place où vous êtes, ma Chère Collègue, il faudrait vous forcer un peu plus à créer les conditions de mise en place de synergies.

La première des synergies dans un bassin de population comme celui de Besançon, c'est d'amener, parce que vous avez la force pour cela, institutionnellement vous avez la possibilité d'amener les autres, je ne parle pas des nostalgiques mais amenez déjà autour d'une table les exécutifs. En plus vous êtes tous de la même obédience politique, ce doit être facile quand même. Amenez-les autour d'une table, la Région, le Département, je le répète, il faut que le Département dise «attendez-nous», mais qu'est-ce que vous avez fait de ne pas être allé les chercher, il a fallu qu'ils disent dans ce rapport «attendez-nous, on est là». Mais il y a belle lurette que vous deviez aller les chercher et les mettre autour d'une table, c'est là que vous avez une carence très forte, impardonnable, c'est petit comme façon de faire puisque vous me parlez de nostalgie. Qu'est-ce que vous avez fait de ne pas aller chercher le

Département, comme la Région, comme les autres, les mettre autour d'une table, additionner vos efforts et avoir une action de rayonnement, de véritable rayonnement économique, culturel, international et vous en donner les moyens. Ce que vous faites, ce que vous avez fait jusqu'à maintenant c'est bien mais c'est «du petit bras» ma petite Fanny, c'est «du petit bras».

M. LE MAIRE : Quels sont ceux qui sont contre ? Qu'ils lèvent la main. Ah il est content de lui ! Il doit se dire qu'il l'a placé, c'est bien Jean, c'était bien !

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Il n'y en a pas».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 décembre 2013.